



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 28 août 2025

Communiqué de presse

Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Clermont-Ferrand – Travaux de restauration – Phase 1 – Démarrage au 3^e trimestre 2025

Un monument emblématique au cœur de Clermont-Ferrand

Chef-d'œuvre de l'architecture gothique, la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption domine la ville depuis le XIII^e siècle. Classée monument historique dès 1862 et propriété de l'État depuis 1905, elle a été agrandie au XIX^e siècle sous la direction de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'un vaste programme de restauration conduit par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

Un programme pluriannuel ambitieux

À la suite des études menées depuis 2017 par l'architecte en chef des monuments historiques, Rémi Fromont, un diagnostic a révélé la nécessité urgente de restaurer les couvertures afin de garantir l'étanchéité de l'édifice et de préserver ses décors intérieurs. Le projet global, estimé à plus de **20 millions d'euros TTC** pour une durée minimale de 6 ans, comprend trois grandes phases :

1. Phase 1 (2025-2026) – Massif occidental

- Réfection des couvertures en plomb et en pierre
- Amélioration de la sécurité incendie (caméras thermiques, colonnes sèches, planchers d'accès pompiers)
- Suivi structurel par instrumentation
- **Montant : 8,2 M€ TTC**, financés à 100 % par l'État (plan de relance)
- Durée : 18 mois

2. Phase 2 (à partir de 2027) – Nef, chœur, transepts et terrasses

- Restauration des toitures et terrasses hautes
- **Montant : environ 16 M€ TTC**
- Durée : plusieurs années

Contacts presse

Contact à la Préfecture du département du Puy-de-Dôme

[Communication – presse](#)

Vanessa CHARY Tel. 04 73 98 63 29

Contact à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

[Communication – presse](#)

Odile Mallet Tél. 07 64 61 53 18 – odile.mallet@culture.gouv.fr

3. Phase 3 (non programmée) – Couvertures intermédiaires en pierre

Un chantier mené dans des conditions optimales de sécurité

Un diagnostic plomb réalisé en 2021 a confirmé la présence de ce matériau, inhérente à la construction et aux vitraux anciens.

Afin de protéger à la fois les ouvriers et les riverains, des protocoles stricts de sécurité, validés par les autorités compétentes, seront appliqués : confinement partiel des zones de travail, surveillance continue, protections spécifiques et gestion sécurisée des matériaux.

Informations pratiques durant la phase 1 des travaux :

- **Ouverture au public** : la cathédrale restera ouverte pendant toute la durée des travaux. Les interventions se feront uniquement hors des espaces accessibles aux visiteurs.
- **Installation de chantier** : clôture temporaire sur une partie de la façade occidentale et base-vie sur le parvis nord, place de la Bourse.
- **Médiation** : des panneaux explicatifs seront installés sur la clôture de chantier et des actualités régulières seront publiées sur le site internet de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Les acteurs de la cathédrale de Clermont-Ferrand

La direction régionale des affaires culturelles sous l'autorité de la préfète de région, pilote et met en œuvre, sur le territoire régional, les politiques du ministère de la Culture. Avec ses services, que sont la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) et les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine, elle assure, depuis le site de Clermont-Ferrand l'entretien, la restauration, la mise en valeur de la cathédrale et les conditions nécessaires à son ouverture.

Financé
par



Contacts presse

Contact à la Préfecture du département du Puy-de-Dôme

[Communication - presse](#)

Vanessa CHARY Tel. 04 73 98 63 29

Contact à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

[Communication - presse](#)

Odile Mallet Tél. 07 64 61 53 18 – communication.drac.ara@culture.gouv.fr